

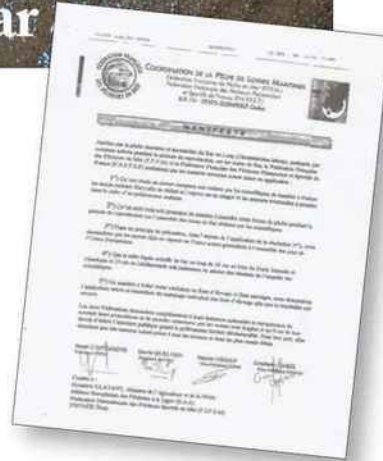


ÉDITO



Une véritable alerte sur l'espèce bar

Ces dernières semaines, on peut dire que le bar, ou plus précisément la réglementation de sa pêche, aura fait couler pas mal d'encre et engendré bien des réactions. Parmi les plus médiatiques, on retiendra celle du GIFAP et son « action nationale de mobilisation auprès de toutes les entreprises et acteurs de la filière » – le « Collectif bar ». Tout comme, sur une autre échelle, l'appel du groupe Facebook « Le bar hors des étals de janvier à mars » qui a réussi non seulement à compter près de 11000 membres en seulement trois semaines d'existence, mais aussi à sensibiliser la grande distribution sur le problème. Bien évidemment, on ne peut que saluer ces initiatives salvatrices pour la ressource en espérant que ces pierres rapportées contribuent à paver durablement le chemin de la raison. S'il est vrai qu'une campagne nationale et, plus encore, la montée de mouvements issus des réseaux sociaux ont de nos jours une résonance sans pareille, n'oublions pas pour revenir à nos poissons que la question du bar est loin d'être récente. Des pionniers, certes moins médiatiques – œuvraient déjà en leurs temps. La FNPP a d'ailleurs eu l'idée de reproduire sur son site (fnppsf.fr/derniere-minute/presse/Plus-jamais-de-bars-sauvages-sur-les-etals-entre-janvier-et-mars) le manifeste publié en 2000 par la FFPM et la FNPPSF, dans le cadre de l'EAA, où l'on abordait déjà les sujets épineux : étude et mesures à prendre, arrêt de la pêche en période de reproduction, quota, taille légale, marquage... Tout y figurait, malheureusement. Depuis, d'autres, chacun dans leur domaine de compétence, ont pris la relève. Alors si les initiatives actuelles contribuent à faire évoluer favorable-



ment la situation du bar, c'est évidemment une très bonne chose pour la pêche récréative. Gardons néanmoins toujours à l'esprit que si l'on peut prendre aujourd'hui du poisson sous un DCP artificiel, c'est parce que celui-ci a été auparavant construit. Cela dit, si l'on se réfère aux diagnostics concernant l'espèce bar sur la mer du Nord, la Manche et la mer Celtique émis par le Conseil International pour l'Exploitation de la Mer*, l'étude révèle une biomasse en forte baisse depuis 2010, un stock de géniteurs qui entre dans le rouge et une mortalité par pêche globalement en hausse. Les divers diagrammes tendent également à montrer que, sans prise de mesures, les courbes de dégradation ne devraient pas s'inverser. Pas franchement une bonne nouvelle et à chacun, donc, d'en être conscient.

* Résumé graphique des diagnostics et avis émis par le CIEM en décembre 2017, source Ifremer.

Luc Bodis

